



Editorial

A peine les médias ont-ils fait mention de la publication d'un manuel franco-allemand d'histoire. L'événement est pourtant à marquer d'une pierre blanche. Après quelques années d'une commune prise en compte de ce qui unit les deux nations voisines, de ce qui les a si longtemps séparées, voire affrontées, de ce qui constitue un patrimoine partagé et de ce que chacune a apporté à l'autre, voici en prémices un ouvrage disponible pour la plus nécessaire des missions : apprendre à vivre ensemble. Il ne s'agit ni d'oublier ni de travestir. Le propos est très simplement d'approcher autant que faire se peut une vérité dont les acteurs du monde à venir feront leur profit pour construire ce monde, et d'ouvrir aux enfants une vue lucide des ombres et lumières de l'histoire. Les scolaires d'aujourd'hui sont les responsables de demain.

Ce que Français et Allemands ont réalisé là, d'autres, en d'autres cadres mais pour les mêmes raisons, en sentent la nécessité. L'UNESCO avait déjà conduit la réalisation de manuels d'histoire des nations. Les ONG avaient déjà oeuvré pour donner substance à la notion de patrimoine partagé. L'an passé à Lyon, voici deux mois, à Rabat, à l'invitation des Commissions nationales pour l'UNESCO du Maroc et de la France, des experts de douze pays de l'Ouest, de l'Est et du Sud tentaient une approche d'étude comparative des manuels scolaires en vue d'un rééquilibrage des programmes et des présentations de l'histoire. Les organisations internationales ont encouragé l'entreprise et se sont engagées à la soutenir. Ce peut être là un nouvel exemple d'une démarche positive vers l'esprit de paix et le respect des diversités.

En ce temps où s'invoquent encore trop les conflits d'antan, il convient de mesurer ce qu'exigent la justice et la sagesse. Le manuel rédigé, il y a ce qu'on en fait et ce qui en reste dans les esprits. Sous quelque forme que ce soit, ce sera la responsabilité de chacun.

L'oubli peut être la pire des choses s'il banalise le crime contre l'humanité. Enterrer les haches de guerre, ce n'est pas les nier, c'est leur donner avec sérénité leur place plutôt que de laisser aigrir les rancœurs. Nous ne savons que trop avec quel art les propagandes du XX^e siècle ont su ranimer les haines par d'habiles anachronismes.

S'il m'a semblé nécessaire d'attirer l'attention sur ce nouvel examen des manuels, c'est qu'il ne suffit pas que quelques spécialistes aient compté les lignes et mesuré les mots, choisi les exemples et les illustrations. Il dépend de tous, maîtres et élèves, écrivains et journalistes, utilisateurs en tout genre et de tous âges, que le passé soit la base d'un édifice, non un ensemble de lézardes. On ne saurait faire que ce passé n'ait pas été. On peut travailler à ce qu'il ne recommence pas dans ce qu'il eut de douloureux. Cela va bien au-delà du manuel.



© Caroline Lucas / MENESR

Jean Favier
Membre de l'Institut
Président de la Commission
française pour l'UNESCO

Eduquer au développement durable : des messages de progrès pour l'avenir de notre planète. 8 et 9 juin, UNESCO - Paris*

Destinée à marquer le 60^{ème} anniversaire de l'UNESCO et à faire connaître des actions concrètes de l'Organisation internationale, cette rencontre, qui a réuni 160 jeunes et enseignants issus des écoles associées à l'UNESCO de France et de 10 autres pays**, s'inscrivait dans la démarche des Nations Unies pour l'éducation en vue du développement durable, dont la responsabilité a été confiée à l'UNESCO.

Une table ronde sur la vie du Réseau des Ecoles associées dans sa diversité nationale et internationale, ainsi qu'une conférence-débat intitulée " L'éducation au développement durable : Pourquoi ? Comment ? " visant à

repérer les enjeux liés à cette thématique, ont constitué des moments forts de dialogue et d'échange entre les enseignants français et étrangers.

Les jeunes participants ont, dans le cadre d'ateliers, exprimé leur engagement à défendre le développement durable, ainsi que leur volonté de voir ce thème inscrit dans les programmes scolaires d'ici 2014. Ils ont également présenté eux-mêmes, les activités réalisées dans les écoles sur les thèmes aussi variés que l'éducation aux droits de l'homme, le respect de la diversité culturelle et la solidarité entre les peuples, l'approche critique de la société de l'information et de la liberté d'expression,

la préservation de l'environnement, de la biodiversité et du patrimoine mondial, l'accès à l'éducation, à l'eau, à la santé pour tous.

Le travail effectué par les jeunes, ainsi que les résultats de la campagne internationale *Croquis autour du monde* sur le thème " Progrès et développement durable", réalisée en partenariat entre Véolia Environnement, l'UNESCO et la Commission française pour l'UNESCO, ont été présentés le 9 juin après-midi, au siège de l'UNESCO, lors de la cérémonie de clôture, en présence du réalisateur Jacques Perrin, de Jean Favier, Président de la Commission nationale, d'Armoogum Parsuramen, représentant le Directeur général de l'UNESCO, et de Jérôme Contamine, Président Directeur général de Véolia.



Photos pages 1 et 2 prises lors des ateliers
"Eduquer au développement durable"

Cette manifestation marque un temps fort dans la vie du réseau des écoles associées. Le dynamisme de ses acteurs, chefs d'établissement, enseignants, jeunes, prouve à nouveau que le réseau est à la fois, une réponse à un besoin de lien social et de partage autour de valeurs communes, ainsi qu'un moyen formidable de diffusion des priorités de l'UNESCO.

***Allemagne, Bulgarie, Canada, Espagne, Liban, Luxembourg, Maroc, Pologne, Roumanie, Sénégal, Suisse, Togo et Tunisie.*

**organisée par la Commission nationale avec l'appui du ministère de l'Education nationale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et en coopération avec l'UNESCO, ainsi qu'avec le soutien de la MACIF et de la société APPLE.*

Métier d'enseignant du supérieur

22 - 24 juin 2006, Lyon*

Selon les participants, le métier d'enseignant du supérieur évolue en raison des attentes à l'égard de l'enseignant, qui se diversifient dans le contexte d'une société du savoir engagée dans la compétition internationale. La démocratisation de l'enseignement du supérieur contribue à ce changement en menant à une massification qui modifie profondément les objectifs et les modes de formation. La pluridisciplinarité exige de l'enseignant une mise à jour constante de ses acquis. Les T.I.C. transforment les modalités d'accès au savoir et les relations entre enseignants et apprenants. Enfin l'internationalisation offre de nombreuses opportunités de mobilité et d'échanges, tout en recelant un danger de marchandisation de ce bien public qu'est l'enseignement supérieur.

La réflexion a ainsi porté sur le rôle sociétal de l'enseignant du supérieur, sur sa formation et ses compétences, enfin sur son évaluation.

Faire progresser la connaissance par la recherche et transmettre le savoir à des publics divers, des plus jeunes aux plus âgés, en formation initiale et en formation continue, telles sont les missions essentielles de l'enseignant du supérieur. Dans ce cadre, on attend de lui qu'il joue un rôle de veille scientifique auprès de la société, qu'il prépare les acteurs de la vie économique en partenariat avec le monde du travail, qu'il forme les citoyens de demain. Face à la multiplicité de ces responsabilités, l'enseignant devrait pouvoir assumer ses missions avec flexibilité se consacrant davantage tantôt à la recherche, tantôt à l'enseignement, voire aux responsabilités collectives dans l'institution à laquelle il appartient.

S'agissant de sa formation, l'enseignant du supérieur doit être formé par la recherche, ce qui lui permet d'acquérir les attitudes et les aptitudes qu'elle implique. Du fait de la démocratisation et de la massification de l'enseignement supérieur, le dialogue socratique maître/disciple n'est plus d'actualité. En revanche, l'évolution des sciences doit conduire l'enseignant à la pluridisciplinarité et au travail en

équipe. Il doit maîtriser l'évolution rapide des technologies et apprendre à ses étudiants à s'en servir avec discernement. Il doit apprendre à pratiquer la mobilité, voire à maîtriser une ou deux langues vivantes, à accueillir les étudiants étrangers et à envoyer ses propres étudiants poursuivre une partie de leurs études dans une université d'un autre pays. Des initiatives visant à associer les jeunes enseignants aux jurys, aux instances de décision et d'évaluation et les inciter à travailler ensemble, sont à encourager. Leur importance se fera sentir quand les enseignants seront évalués sur leurs compétences et leurs performances.

L'enseignant-chercheur joue un rôle déterminant dans une société où la connaissance et la cohésion sociale sont des enjeux fondamentaux. Son évaluation devient donc un outil indispensable.

Un consensus s'est dégagé sur les objectifs de l'évaluation, qu'il s'agisse de l'exigence de qualité et d'excellence, ou de la nécessité d'évaluer l'ensemble des activités de l'enseignant, en leur donnant la même importance. L'accord des participants a également porté sur la capacité de l'enseignant à se remettre en question.

Des critères d'évaluation peuvent être établis au niveau européen et international. Cependant, la procédure d'évaluation doit rester de la responsabilité des Etats. Il est essentiel d'évaluer l'enseignant dans une parfaite transparence. Il convient aussi de garder à l'esprit que les valeurs de l'enseignant ne sauraient se mesurer en nombre de diplômes délivrés, de même que celles du chercheur ne peuvent se mesurer au nombre d'articles publiés. La carrière d'un enseignant n'est pas linéaire, l'évaluation est moins un contrôle qu'un outil pour aider l'enseignant à l'orienter ou à la guider.

** Colloque organisé avec le concours de l'Institut national de recherche pédagogique et le soutien du ministère des Affaires étrangères et du ministère de l'Education nationale de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.*

Sites français du Patrimoine mondial

18 - 19 octobre 2006, Arles - Pont du Gard*

Les trente sites français aujourd'hui inscrits, dont bon nombre étaient représentés, sont d'une grande diversité de nature, de statuts et de taille. Tous partagent cependant des préoccupations communes : leur engagement vis-à-vis de la charte de l'UNESCO, la nécessité d'une bonne gestion, leur responsabilité en termes de développement local, leur désir de partage de compétences avec les responsables d'autres sites du monde, l'ouverture aux questions éducatives...

La conscience de ces préoccupations justifie aujourd'hui la volonté des responsables de se constituer en réseau structuré : chaînes de concertation et lieux d'exigence intellectuelle, les réseaux permettent un échange direct autour de problèmes partagés ; ils font vivre les valeurs de la convention du Patrimoine mondial, et les font connaître afin de permettre aux riverains et aux visiteurs de mieux se les approprier ; ils facilitent les actions concertées de communication et de promotion, aident à la réalisation d'événements communs.

Autant d'ambitions que la Commission française pour l'UNESCO est prête à accompagner, avec ses moyens et son réseau. La préoccupation des responsables des sites à l'égard du développement durable pourrait ainsi, par exemple, être intégrée dans l'activité du réseau des écoles associées, dont le projet d'éducation pour le Patrimoine mondial monté conjointement par le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, le SCEREN/CNDP et la Commission est aujourd'hui en cours de finalisation. La réflexion des membres du comité culture pourrait également, à côté de l'expertise apportée par l'ICOMOS, être sollicitée.

Pendant ces rencontres, un éclairage particulier a également été apporté cette année sur la question des partenariats internationaux, dont un volet était consacré au dialogue Europe-Méditerranée - les témoignages des responsables invités du Liban et de la Tunisie ont à cet égard été très remarquables -.

** 4^{èmes} rencontres des gestionnaires des sites français du Patrimoine mondial*

Dialogue euro-arabe

15 et 16 septembre 2006, Rabat*

Le projet d'études comparatives de manuels scolaires dans le monde arabe et en Europe a été lancé lors d'une réunion organisée en juin 2005 à Lyon, conjointement par la Commission et l'Institut national de la recherche pédagogique. Son objectif est d'analyser, sur la base d'une méthodologie commune, les stéréotypes, les malentendus et les " non dits " contenus dans les manuels scolaires des deux régions. Les chercheurs poursuivent leurs investigations sur les manuels de leur propre pays, l'ensemble des travaux étant coordonné par la Commission marocaine et par la Commission française pour l'UNESCO.

Le séminaire de Rabat qui se situait à mi-parcours a permis de faire le point sur l'avancement des travaux et le déroulement de la recherche. Elle a réuni les experts originaires des pays suivants : Allemagne, Egypte, Emirats Arabes Unis, France, Hongrie, Koweït, Maroc, Qatar, Pologne, Slovaquie, Suisse et Tunisie. L'Organisation de la Ligue arabe pour l'Éducation la Culture et la Science (ALECSO), l'Organisation Islamique pour l'Éducation la Science et la Culture (ISESCO), le Conseil de l'Europe et l'UNESCO (secteur de l'Éducation, Bureau de Rabat, Bureau du Caire) étaient également représentés.

Les autorités marocaines concernées ont été fortement impliquées dans la réunion. Le Maroc a entrepris une réforme de ses curricula et de ses manuels et considère avec beaucoup d'intérêt notre projet.



Séance d'ouverture

L'état des recherches en est, comme on pouvait le prévoir, à un stade très inégal selon les pays. En ce qui nous concerne, les travaux sont très avancés et l'étude sur les manuels français pourrait être publiée dans la première partie de l'année 2007.

Les chercheurs se sont mis d'accord sur un échéancier précis et se sont engagés à communiquer régulièrement l'état d'avancement de leurs travaux à leur commission nationale respective et aux deux experts coordonnateurs, français et marocain.

Le projet a reçu un soutien appuyé de la part des organisations internationales. Elles ont souligné toute l'importance accordée à ce travail et ont offert une contribution aussi bien intellectuelle que financière (ALECSO et IESCO).

Le Conseil de l'Europe a proposé d'accueillir la réunion conclusive en vue de la préparation de la publication de l'étude globale prévue en 2008. Il a par ailleurs inscrit cette étude comme contribution au nouveau projet sur "l'image de l'autre dans l'enseignement de l'histoire" lancé cette année par le Comité Directeur de l'Éducation et dont la première réunion d'experts s'est tenue à Strasbourg les 9 et 10 octobre derniers.

** Etudes comparatives de manuels scolaires - Séminaire d'experts organisé conjointement par les commissions marocaine et française pour l'UNESCO .*

Suivi du Sommet mondial sur la société de l'information

Après une première réunion sur la grande orientation : " Diversité et identités culturelles, diversité linguistique et contenus locaux " (12 mai 2006, Genève), l'UNESCO a organisé, du 16 au 22 octobre, une série de consultations sur les cinq autres thèmes pour lesquels elle avait été désignée coordinateur provisoire : Accès à l'information et au savoir, Dimensions éthiques de la société de l'information, Médias, E-learning, E-science.

Ces réunions multipartites avaient pour objectifs d'identifier un ou plusieurs coordinateur(s) et de définir les méthodes de travail, les activités et les résultats attendus. L'UNESCO a été confirmée dans son rôle de coordinateur principal et a lancé un questionnaire électronique en vue de l'élaboration d'une plate-forme de coopération en ligne destinée à favoriser le travail en réseau et la coordination de la mise en œuvre de chacune des grandes orientations.

D'autre part, lors de la première réunion du Forum sur la gouvernance d'Internet (Athènes, 30 octobre - 2 novembre 2006), l'UNESCO a abordé la question du multilinguisme et du risque lié de fragmentation de l'Internet ainsi que celles du respect de la liberté d'expression et de la libre circulation des informations dans le cyberspace.

Chaires UNESCO

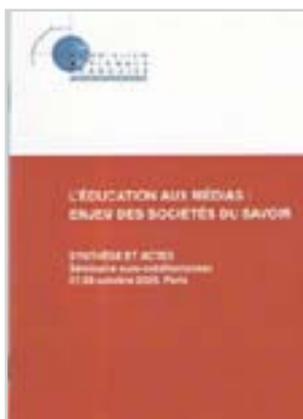
La Commission nationale anime le réseau des chaires UNESCO en France. Lors de la réunion annuelle en juin 2006, un programme de travail a été adopté reposant sur les deux thèmes principaux du réseau français : le dialogue inter-culturel et le développement durable.

Le thème du dialogue interculturel va donner lieu, le 16 novembre, à une rencontre de plusieurs chaires organisée par l'Université de La Réunion à l'occasion du 60^{ème} anniversaire de l'UNESCO.

Sept autres chaires, directement concernées par le développement durable, se sont déjà réunies le 26 novembre 2006 à l'invitation de M. Louis Cot, responsable de la chaire "Science des membranes appliquée à l'environnement".

Après avoir entendu un exposé de François Guinot, Président de l'Académie des Technologies, les participants ont examiné comment établir des synergies et envisagé des axes de coopération possibles. Ces chaires ont pris l'initiative de se constituer, de façon informelle en réseau français "Développement durable".

Publications



L'Éducation aux médias : enjeu des sociétés du savoir
Séminaire euro-méditerranéen organisé par la Commission nationale.
Synthèse et actes sous forme de livret accompagné d'un CD Rom
Disponible sur demande

Le Patrimoine mondial en France
Revue de la Presse parlementaire du mois d'octobre 2006
Disponible au prix de 6 euros TTC port compris auprès de mi2c.france@wanadoo.fr

Information du public et partenariats



La Commission nationale était présente au **Salon des initiatives de paix** au Parc de la Villette (2, 3 et 4 juin), aux **journées de la coopération internationale et du développement** organisées par la Direction générale de la coopération internationale et du développement (DGCID) du ministère des Affaires étrangères (18 et 19 juillet), et au **9^{ème} Congrès international des villes éducatrices** organisé par la Ville de Lyon sur le thème "La place de l'homme dans la cité" (14 au 17 septembre).

Le partenariat mis en place avec l'entreprise de croisières fluviales **CroisiEurope** s'est concrétisé par l'organisation de 30 conférences présentées par des membres de la Commission nationale et des fonctionnaires de l'UNESCO auprès des passagers de l'entreprise qui contribuera, à la fin de l'année, au financement de la rénovation du port de Mopti (Mali). Ce projet est inscrit dans le cadre de la Convention France-UNESCO pour le patrimoine.

La Commission nationale est associée à la création d'un nouveau programme de bourses "Pour les femmes et la Science" par **l'Oréal France**, en partenariat avec l'Académie des sciences. Le lancement s'effectuera en février 2007.

"Violences liées au genre en milieu scolaire dans le contexte de l'Éducation pour tous"

le 23 novembre, à l'UNESCO, salle XII.

Table-ronde organisée par l'UNESCO, le ministère des Affaires étrangères (DGCID) et la Commission nationale en présence de Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO et de Paulo Sergio Pinheiro, chargé de l'étude des Nations Unies sur la violence à l'encontre des enfants.

Directeur de publication

Jean Favier

Rédacteur en chef

Jean-Pierre Boyer

Comité de rédaction

Janine d'Artois

Jean-Pierre Regnier

Catherine Souyri

Maquette

Janine d'Artois

Imprimerie

SEPIC, Paris ISSN 1294 - 5706

Parution trimestrielle

2.000 exemplaires

Pour en savoir plus

Commission française pour l'UNESCO

57, boulevard des Invalides, 75700 Paris 07 SP

Tél:(33) 01.53.69.37.80 - Fax: (33) 01.53.69.32.23

commissionfrance.unesco@diplomatie.gouv.fr

<http://www.unesco.fr>